



Assemblée générale ordinaire 26 juin 2018 - 20h00

Compte rendu

Membres présents ou représentés : Gérard BERTET, Pierre-Guy BEYRAUD, Monique CHÉRON, Raymond DOUGUET, Martine FAVEREAUD, Corinne GACHON, Jacqueline GLEMET, Jean-Marie GORAIN, Michou HURTEAUD, Claire de LAGARCIE, Nicole LAMORÉ, Maggy MARCHEGAY (pouvoir à Corinne GACHON), Sophie MURZEAU (pouvoir à Raymond DOUGUET), Maryse PICHET, Danièle RIMARK, Marc RONDILLAC, Patricia ROUX, Gérard SAINT-MARTIN

Absents excusés : Christel HONTANS, Sophie MURZEAU, Michel VIGNAU

Membre de droit à titre consultatif : Floriane GUIET, Chef de chœur

18 membres de l'association sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint (14 membres), la séance est ouverte par le Président.

Ordre du jour :

- Rapport moral de la saison 2017-2018
- Rapport financier de la saison 2017-2018
- Programme prévisionnel 2018-2019
- Cotisations 2018-2019
- Élections au Conseil d'administration
- Questions diverses

1. Rapport moral de la saison 2017- 2018 :

Le président donne lecture du rapport moral de la saison qui s'achève :

« Quand vous m'avez fait l'honneur de m'élire comme président, j'ai souhaité que cette année soit une année de transition pour vous m'avez fait confiance, ou plutôt nous avez fait confiance car je ne suis heureusement pas seul. Année de transition s'il en est afin que chacun puisse y retrouver ses marques après des événements sur lesquels je ne reviendrais pas. Bien que cette année a vu son lot d'heurs et de malheurs parmi vous, je pense que la sérénité retrouvée de notre communauté ne peut qu'être bénéfique à tous. La paix est revenue dans les têtes et dans les cœurs si j'en crois la bonne humeur et la cordialité qui règnent entre nous.

Dressons le bilan de cette année.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux choristes (2 soprano, 1 alto, 1 ténor et 3 basses) et avons eu 2 démissions (1 ténor et 1 basse), l'un pour raison personnelle et l'autre de la part d'un nouvel arrivé qui avait des problèmes de voix. Ceci nous amènera à être plus vigilant à l'avenir. L'effectif au complet a été de 27 choristes. Nous ne pouvons que regretter les absences de certains d'entre vous qui doivent faire face à des problèmes familiaux, de santé ou à des contraintes professionnelles. Nous pensons bien à eux.

Même si cela n'est pas flagrant, cette année fut dense et bien occupée. Elle a commencé le 05 septembre 2017. Que dire des concerts ? nous avons organisé ou participé à 5 concerts. Nous avons envisagé une sortie à Saint-Émilion qui n'a pu se faire pour des raisons indépendantes de notre volonté, selon la formule consacrée et un concert que nous avons proposé à Tauriac et auquel nous n'avons pas donné suite. En effet le gros de notre travail a porté sur les concerts Gospel avec l'Ensemble orchestral de Marcillac, l'Orchestre d'harmonie de Berson, la Chorale l'Idiot du village de Saint-Bonnet-sur-Gironde, l'Ensemble musiques actuelles et deux solistes.

Pour tirer un bilan de ces concerts :

- 12/11 Chœurs solidaires : nous avons accueilli le Groupe vocal Cap'Ten de Cenon et l'Ensemble vocal Aquistriae de Guîtres. La fréquentation a baissé par rapport à l'année précédente (115 vs 132 entrées payantes soit – 13 %) et par là-même, les recettes dans les mêmes proportions. Nous en reparlerons lors du bilan financier de l'exercice. Les raisons sont difficiles à cerner. Faut-il mettre en cause une publicité insuffisante, le mauvais temps, la lassitude des spectateurs habituels ou d'autres raisons ? Je pense qu'il serait intéressant d'y réfléchir.
- 16/12 Concert de Noël de Mazion : c'était une prestation de service à la demande de la Mairie de Mazion dans le cadre du marché de Noël. Succès mitigé, les spectateurs oscillants entre les stands et le concert, surtout après l'entracte.
- 05/02 soirée karaoké : Elle a été un succès par le nombre de participants (supérieur à l'an passé) et une ambiance agréable, chacun étant là pour le plaisir.
- Concerts Gospel : Malgré une organisation chaotique et surtout de dernier moment, nous pouvons dire que ces concerts furent un succès tant par le nombre (09/06 Saint-Trojan ≈ 150, 10/06 Marcillac ≈ 250, 17/06 Saint-Bonnet-sur-Gironde ≈ 100) que par le ressenti des spectateurs. Je pense aussi que , malgré quelques réticences au départ, vous y avez pris plaisir. Cela nous a permis de travailler sur des styles différents et de nouer de nouveaux contacts avec des ensembles artistiques un peu en dehors de notre sphère habituelle. C'est une expérience qu'il me semble intéressante à renouveler dans l'avenir en organisant cela différemment. Il faut pratiquement le faire un an à l'avance ne serait-ce que pour la disponibilité des salles.

En ce qui concerne les répétitions, nous avons instauré des répétitions le week-end, plus précisément, quatre dimanches y furent consacrés :

- 22 novembre 2017 : répétition Chœurs solidaires à Blaye ;
- 11 mars 2018 : répétition Gospel à Saint-Bonnet-sur-Gironde ;
- 22 avril et 03 juin 2018 : répétitions Gospel à Marcillac.

Je pense que c'est à renouveler à la demande en fonction des besoins. Nous progressons beaucoup lors de ces journées certes denses, chacune représentant environ 5 heures de répétition.

Voilà pour ce qui est du volet artistique.

En ce qui concerne la communication, nous avons participé au Forum des associations le 09 septembre 2017 à Saint-Martin-Lacaussade. Nous ne savons pas quel impact cela a pu avoir. Nous n'avons pas souhaité faire de prestation vocale, l'expérience des années précédentes n'ayant pas été satisfaisantes compte tenu du contexte et de l'acoustique de la salle. Lors de ce forum nous avons eu une demande de participation avec un concert de courte durée à la Fête de l'enfant les 18 et 19 novembre 2017. Je n'ai pas souhaité y donner suite à une semaine du concert Chœurs solidaires et du fait que nous n'intervenons pas spécifiquement pour les enfants. Il est à noter qu'au forum nous avons eu plusieurs demandes de parents en recherche de chorale pour leurs enfants.

Le site web s'est enrichi cette année surtout en direction des choristes : accès à l'ensemble des partitions, des voix et téléchargements, annuaire, documents... Il a peu évolué par manque de temps, le noyau étant en refonte complète. Il serait bon que quelqu'un puisse prendre en charge la mise à jour des informations. Pour cela, dans l'état actuel, il est nécessaire d'être à l'aise avec un traitement de texte et posséder quelques notions de base en informatique.

En ce qui concerne le volet administratif et fonctionnel, le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises. Quatre de ces réunions étant les réunions trimestrielles statutaires , les 2 autres des réunions de travail. Le bureau ne s'est pas réuni spécifiquement, car je n'ai pas souhaité faire le distinguo entre bureau (5 personnes à l'heure actuelle) et Conseil d'administration (7 membres). Cela permet à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et d'être informé de l'ensemble des sujets abordés.

La composition du CA a été modifiée du fait de la démission de Patrick Marchand. Le Conseil a coopté Pierre-Guy Beyraud pour le remplacer. Ce remplacement a été officialisé par l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 06 mars 2018. Celle-ci avait été convoquée pour approuver les modifications statutaires et le nouveau règlement intérieur, ce qui a été fait.

Pour conclure, je dirais que le travail conduit cette année nous encourage à persévérer dans cette voie. D'autres chantiers nous attendent, notamment, nous devons développer notre communication et le recrutement de choristes, les deux étant liés à ce qu'il me semble. Pour cela, je souhaiterais, que dans l'avenir, un membre du Conseil d'administration prenne cela en charge spécifiquement. Quant au projet artistique, notre chef de chœur présentera tout-à-l'heure celui de l'année à venir, du moins dans son esprit et ses grandes lignes.

Je voudrais remercier notre chef de chœur de son investissement total dans la vie de la chorale et vous remercier toutes et tous du travail réalisé et de la qualité de celui-ci. »

Lecture faite, le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier de la saison 2017-2018

Bilan financier 2017-2018

En l'absence de la trésorière, le président présente le bilan financier du 21/06/2017 au 26/06/2018 (cf. documents en annexes). Le résultat de l'exercice présente un excédent de 545,80 €.

Sont reportés sur l'exercice suivant :

- en recettes : 800 € de subvention accordée par la Mairie de Blaye pour l'année 2018 et la quote-part du résultat du concert de Saint-Bonnet-sur-Gironde.
- En dépenses : 253 € d'Urssaf sur les salaires de mai et juin de la Chef de chœur et 43, 08 € pour l'hébergement du site web 2018-2019.

Il est alors procédé au vote du rapport financier tel que présenté. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2018-2019

Le président présente le projet de budget pour l'année 2018-2019. Celui-ci intègre les éléments du programme prévisionnel qui sera présenté par la Chef de chœur. Le document figure en annexe.

Des achats de petits matériels et logiciels sont également à envisager. Il n'ont pas été intégrés dans le budget prévisionnel :

- Achat d'un logiciel de comptabilité. Permettant de gérer les cotisations des adhérents : coût entre 0 € et 100 € environ.
- Achat d'un kakemono (bannière verticale de 0,75/1,80 m) pour le Forum des associations : environ 45 € + support.
- Réalisation de cartes de visite à l'en-tête de la chorale : 24 € les 250.
- Réalisation de cartes de correspondance à l'en-tête de la chorale
- Achat d'une machine à plastifier les impressions : environ 60 €.
- Achat d'une enceinte Bluetooth

3. Présentation du programme 2018-2019

Floriane GUIET nous présente la liste des chants en projet pour la saison à venir (cf. document en annexe), ainsi que les concerts projetés.

Elle souhaite que chaque année les chants s'articulent autour d'un thème. Pour cette année, ce sera « lumière et obscurité. » A nous de trouver un intitulé plus accrocheur.

Les concerts envisagés sont au nombre de 5 avec en plus un voyage à Zülpich si possible ou sinon vers une autre destination en France :

- Chœurs solidaires : 18 novembre 2018 en l'Église de Blaye. Y participera l'Ensemble vocal l'Idiot du village de Saint-Bonnet-sur-Gironde et une autre chorale qui n'est pas encore trouvée.
- Concerts de Noël en commun avec l'Ensemble choral de Libourne : 15 et 16 décembre 2018 à Libourne et Bourg. Une réunion préparatoire a lieu demain 27 juin.
- Karaoké : 09 février 2019 salle Liverneuf. Il est envisagé un repas fourni par un traiteur.
- En projet voyage à Zülpich : avril-mai

- Concert annuel : demande est faite pour le 15 juin au Couvent des Minimes.

Pierre-Guy BEYRAUD soumet l'idée de réaliser certain concert avec plusieurs instruments de musique cela changerait de l'accompagnement du seul piano. Cela paraît envisageable, mais engendrerait probablement des frais supplémentaires.

4. Cotisations 2018-2019

Le président propose que le montant des cotisations pour la prochaine saison restent inchangés, à savoir :

- 100 € pour un adhérent.
- 180 € pour un couple (20 % d'abattement pour la seconde personne).

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Élections au Conseil d'Administration :

Le président précise que Patricia ROUX et Christel HONTANS sont sortantes du Conseil d'administration.

Ces deux personnes ont présenté leurs candidatures pour faire à nouveau partie du Conseil d'Administration.

Maryse PICHET présente sa candidature.

Christel Hontans, Maryse PICHET et Patricia ROUX sont élues à l'unanimité après vote à bulletin secret.

Le Conseil d'administration se réunira après la clôture de l'Assemblée générale afin de composer le bureau de l'association.

6. Questions diverses:

- Participation au Forum de associations

Le président nous informe que la chorale participera au Forum des associations le 08 septembre 2018. Il est décidé que la chorale ne fera pas de prestation de chant lors de cette journée. Une vidéo tournera sur le stand comme l'an passé.

- Changement de banque :

Le Crédit agricole offre plus d'avantages aux associations que le Crédit mutuel tant sur le plan des coûts des services que du support offert (réalisation d'affiches, de flyers...).

Bien qu'évoqué lors d'un Conseil d'administration, le changement de banque n'a pas été réalisé. Contact sera pris avec le Crédit agricole afin de concrétiser ce changement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée générale.

Le Président
Raymond Douguet

Annexes

BILAN 2017-2018 - CHORALE JAUFRE RUDEL DE BLAYE

Exercice financier du 21/06/2017 au 26/06/2018

RECETTES		DEPENSES		A VENIR
COTISATIONS	2 560,00 €	RÉMUNÉRATIONS (hors concerts)		
		* Salaire Chef de chœur	1 476,00 €	
		* Urssaf	1 284,20 €	253,00 €
SUBVENTIONS				
* Subvention mairie (800 €)	en attente	ACHATS		
* Subvention parlementaire	1 000,00 €	* Partitions	84,00 €	
		* Petit matériel	21,69 €	
DONS		* Fournitures secrétariat (Papier, encre, timbres, tickets entrée...)	201,61 €	
* Commerçants, mécènes	340,00 €	* Pots, fêtes, cadeaux, cartes, AG...	116,12 €	
VENTES		DIVERS		
* Tenues choristes	210,00 €	* Assurance	209,25 €	
* Matériel et marchandises	60,00 €	* Frais bancaires (Domiweb)	15,19 €	
		* Site Internet	14,98 €	43,08 €
MANIFESTATIONS		MANIFESTATIONS		
		* Concert annuel juin 2017 (Sacem)	105,89 €	
* Concert Chœurs Solidaires (nov 17)	1 479,95 €	* Concert Chœurs Solidaires (salaire, Urssaf, pianiste, Sacem...)	284,20 €	
		Versement aux associations	1 200,00 €	
		Soirée Chœurs solidaires	301,57 €	
* Concert Mazion (déc 2017)	600,00 €	* Concert Mazion (salaire, Urssaf, pianiste)	264,20 €	
* Karaoké (février 2018)	452,00 €	* Karaoké	265,12 €	
		* Printemps des poètes	8,95 €	
* Concerts Gospel (juin 2018)	513,70 €	* Concerts Gospel (location salle, salaire, Urssaf, Sacem)	816,88 €	St Bonnet
TOTAL RECETTES	7 215,65 €	TOTAL DEPENSES	6 669,85 €	
		RESULTAT DE L'EXERCICE 2017/2018	545,80 €	
		Virement sur livret (02/01/18)	5 000,00 €	
Solde exercice 2016/2017	8 398,94 €	Solde à reporter :	3 944,74 €	
TOTAL CUMULÉ	15 614,59 €	TOTAL CUMULÉ	15 614,59 €	
LIVRET (dont intérêts 2017 : 21,62 €)	7 903,86 €			
FONDS DE CAISSE	160,00 €	TOTAL DISPONIBLE	12 008,60 €	

BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019 - CHORALE JAUFRE RUDEL DE BLAYE

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	2 500,00 €	RÉMUNÉRATIONS (hors concerts)	
		* Salaire Chef de chœur	1 500,00 €
		* Urssaf	1 300,00 €
SUBVENTIONS			
* Subvention mairie	800,00 €	ACHATS	
		* Partitions	200,00 €
		* Petit matériel	50,00 €
DONS		* Fournitures secrétariat (Papier, encre, timbres, tickets entrée...)	220,00 €
* Commerçants, mécènes	300,00 €	* Pots, fêtes, cadeaux, cartes, AG...	200,00 €
VENTES		DIVERS	
* Tenues choristes	60,00 €	* Assurance	210,00 €
* Matériel et marchandises		* Frais bancaires (Domiweb)	20,00 €
		* Site Internet	70,00 €
MANIFESTATIONS		MANIFESTATIONS	
* Concert Chœurs Solidaires (nov 17)	1 400,00 €	* Concert Chœurs Solidaires (salaire, Urssaf, pianiste, Sacem...)	150,00 €
		Versement aux associations	1 200,00 €
		Soirée Chœurs solidaires	300,00 €
* Concert Noël Libourne (décembre 2019)	300,00 €	* Concert Noël Libourne (salaire, Urssaf)	100,00 €
* Concert Noël Bourg (décembre 2019)	300,00 €	* Concert Noël Bourg (salaire, Urssaf, Sacem)	250,00 €
* Karaoké (février 2019)	400,00 €	* Karaoké	250,00 €
* Voyage Zülpich	6 000,00 €	* Voyage Zülpich	6 000,00 €
* Concert annuel (juin 2019)	600,00 €	* Concert annuel (salaire, Urssaf, Sacem)	350,00 €
TOTAL RECETTES	12 660,00 €	TOTAL DEPENSES	12 370,00 €
Solde exercice 2016/2017	3 944,74 €	Solde à reporter :	4 234,74 €
TOTAL CUMULÉ	16 604,74 €	TOTAL CUMULÉ	16 604,74 €